

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Direction du secrétariat corporatif

Montréal, le 17 juillet 2026

OBJET : Demande d'accès à l'information
N/D : 06122.05.0989

Bonjour,

La présente fait suite à votre demande reçue à nos bureaux le 13 juillet 2026.

En réponse à votre demande, nous pouvons confirmer que Loto-Québec a eu des discussions avec de nombreuses villes, qui ont démontré de l'intérêt pour accueillir un établissement signé Loto-Québec. À ce jour, les efforts sont toutefois concentrés sur l'implantation des salons de jeux de Rimouski et de Saguenay, lesquels ont fait l'objet d'ententes qui ont été confirmées et annoncées. Il n'existe aucune confirmation de projet avec la ville de Magog ou quelle qu'autre ville à l'heure actuelle.

Nous ne pouvons malheureusement communiquer aucun renseignement sur des projets ou sites potentiels, puisqu'il s'agit d'information commerciale de nature confidentielle dont la divulgation pourrait procurer un avantage à certaines personnes ou nuire aux intérêts économiques de Loto-Québec, au sens des articles 21 et 22 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos salutations distinguées.

[Original signé]

François Racine
Directeur du secrétariat corporatif
Responsable adjoint de l'accès à l'information
Loto-Québec